Image not found or type unknown

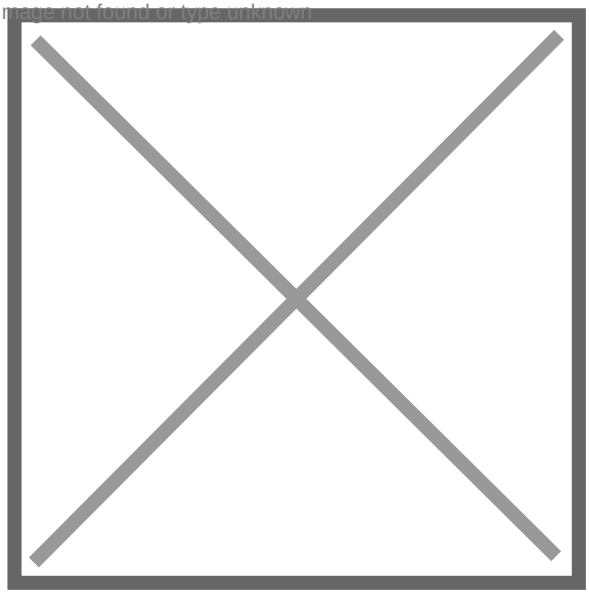

La nouvelle direction me met au placard.

Par **steph56sc**, le **06/09/2008** à **09:19**

Bonjour,

La société dans laquelle je travaille depuis 15 ans a été rachetée par un groupe international (plusieurs milliers de salariés à travers le monde).
Notre "agence" a gardé son nom et est restée filiale.

J'y occupe un poste à responsabilités (Resp. Administratif) depuis 10 ans.
Or, depuis 2 ans, on me pourrit la vie !

On m'a "viré de mon bureau" (soit disant pour laisser la place pour un nouvel ingénieur qui arrive à l'agence). On m'a supprimé le téléphone mobile et la ligne fixe directe. Je risque de perdre la voiture d'ici 6 mois.

Je suis donc installé (comme j'ai pu) dans un coin d'une salle de réunion... bruyante, dans une zone de passage permanent, etc. C'est à adire dans une ambiance peu propice à la concentration et aux résultats.

Le pire dans l'histoire, c'est qu'on me remet régulièrement à un poste que j'ai occupé 15 ans plus tôt à mon arrivée dans cette boite. (apparemment pour laisser mon poste de resp. administratif libre, pour la fille du chef d'une autre agence....).
De plus on m'a supprimé du travail (intéressant) pour le donner à d'autres collègues.

Je précise que mon salaire n'a pas diminué. On m'a (juste) refusé l'augmentation annuelle de 3% en janvier, contrairement aux autres salariés.

La direction a-t-elle le droit de me considérer ainsi ?
Que puis-je faire pour m'en sortir ?

Je précise qu'il n'y a pas de syndicat donc peu de moyens pour me défendre.

Aidez moi avant que je fasse une dépression !!!
Merci à vous

Par **JamesEraser**, le **06/09/2008** à **09:24**

Ne chercherait-on pas à vous pousser à bout pour que d'initiative vous preniez la porte ou commettiez une faute par un contexte dégradant de votre poste de travail ?
Se pourrait-il enfin, que nous soyons en présence d'un harcèlement moral en entreprise ?
Qualification pénale bien entendu.
Cliquez sous le lien ci-dessous
http://www.experatoo.com/droit-du-travail/suis-victime-harcelement-faire_21163_1.htm
Experatooment

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés